

PPMS - Fiche 8
LIEUX DE MISE À L'ABRI DANS L'ÉTABLISSEMENT

- Etablir une fiche par risque ou regroupement de risques :
 - mise à l'abri en cas de risque tempête, de risque inondation si le délai d'évacuation est insuffisant
 - confinement en cas de risque TMD, risque industriel, risque nucléaire
 - évacuation en cas de risque séisme après la fin des premières secousses, risque barrage, risque glissement de terrain, risque inondation si le délai est suffisant, risque feux de forêt si le délai est suffisant

Contenu de chaque fiche

- tableau des lieux de mise à l'abri-confinement avec indication des occupants (exemple ci-dessous) et des lieux de regroupement si évacuation

Niveaux, classes, sections, secteurs concernés ↓	Lieux de confinement		
	Durant les cours	Pause de mi-journée	Internat
Secteur 1 Bat 10/11 Classes suivant EDT Infirmierie VS Intendance	Couloir bat 10 et Hall 1 ^{er} étage	Couloir bat 10 et Hall 1 ^{er} étage	
Secteur 2 Ateliers Classes suivant EDT Chef de Travaux	Atelier TCB	Atelier TCB	
Secteur 3 Self Personnel Cuisine Classes suivant EDT	Self	Self	
Cellule de crise	Bureau du Proviseur 06 63 71 31 71		
Lieu d'accueil pour les personnes extérieures			

- lieux de stockage des malles de première urgence (MPU):
 - Self
 - Atelier TCB
 - Salle 1^{er} étage
 - Bureau du Proviseur

- plan de l'établissement avec indication des lieux de mise à l'abri colorés en jaune, des lieux de stockage des MPU et si possible des circuits de déplacement en rapport
- plan de l'établissement avec lieux de regroupement si évacuation et circuits de déplacement en rapport
- copie sur fond jaune des consignes PPMS affichées à côté des consignes incendie